

Index de l'égalité entre les femmes et les hommes au titre de 2021 Une note globale de 90/100 pour INTERFORUM

INTERFORUM atteint une note globale de 90/100 à l'index de l'égalité femmes-hommes, mesure introduite par la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » du 05 septembre 2018.

Cette loi, qui vise notamment à supprimer les écarts de salaire entre les femmes et les hommes en France, fixe le seuil cible de points minimum à 75 en-deçà duquel des actions correctives sont à mener dans les entreprises.

INTERFORUM atteint cette note de 90 points (au-delà des 75 points) grâce aux dispositifs de pilotage et de contrôle de l'égalité avec l'engagement de poursuivre les actions notamment matière de :

- Promotion professionnelle et rémunération effective.
- Mixité dans l'embauche.
- Articulation entre la vie privée et la vie professionnelle.
- Evolution des représentations socioculturelles et des comportements.

	indicateur calculable (1=oui, 0=non)	valeur de l'indicateur	points obtenus	nombre de points maximum de l'indicateur	nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- écart de remuneration (en %)	1	4,7	35	40	40
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de %)	1	1,7	20	20	20
3- écarts de promotions (en points de %)	1	4,2	15	15	15
4- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	1	100	15	15	15
5- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	3	5	10	10
Total des indicateurs calculables			90		100
INDEX (sur 100 points)			90		100